

INTERNATIONAL TROPICAL TIMBER ORGANIZATION

Completion Report



PD419/06Rev.3(F)EXT-TICAD5

FOREST SEEDS MANAGEMENT AND CONSERVATION / Project for Rehabilitation and

Title FOREST SEEDS MANAGEMENT AND CONSERVATION / Project for Rehabilitation and Restoration of Degraded Forests in Cote d'Ivoire with the involvement of Loc

Serial Number1

Host Government: CI

Executing Agency: SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES FORETS

Starting date of the project: 16/10/2013

Project Duration: 54

Completion Report

Version:1.0

Date:24/07/2016

Executing Agency's full name:

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES FORETS

Executing Agency's address:

01 BP 3770 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE

Executing Agency's telephone:

225-2248-3000

Executing Agency's fax:

225-2244-0240

Executing Agency's email:

info@sodefor.ci

Information on Collaborating Agency(ies):

None

None

Technical Staff / Scientific Staff:

No Staff

Disclaimer:

NUMERO : PD 419/06 Rev3 (F)-EXT.-TICAD 5 - Rev.1

DATE DE DEMARRAGE : 16 octobre 2013

DUREE INITIALE : 48 mois

DUREE REELLE : 57 mois

PROROGATION : 16 Octobre 2017 au 15 Juillet 2018

COUT DU PROJET TOTAL : 2 318 280 \$ US

PART OIBT/JAPON : 1 800 000 \$ US

PART CÔTE D'IVOIRE : 518 280 \$ US



INTERNATIONAL TROPICAL TIMBER ORGANIZATION

PD419/06Rev.3(F)EXT-TICAD5

FOREST SEEDS MANAGEMENT AND CONSERVATION / Project for Rehabilitation and

Completion Report

Version:1.0

Date:24/07/2016

Disclaimer

NUMERO : PD 419/06 Rev3 (F)-EXT.-TICAD 5 - Rev.1

DATE DE DEMARRAGE : 16 octobre 2013

DUREE INITIALE : 48 mois

DUREE REELLE : 57 mois

PROROGATION : 16 Octobre 2017 au 15 Juillet 2018

COUT DU PROJET TOTAL : 2 318 280 \$ US

PART OIBT/JAPON : 1 800 000 \$ US

PART CÔTE D'IVOIRE : 518 280 \$ US

Executive Summary:

-RESUME ANALYTIQUE

La zone Ouest de la Côte d'Ivoire a été le théâtre de violents affrontements pendant les crises successives de 2002 à 2011. C'est la zone qui a payé un lourd tribut de la guerre, ce qui a engendré de nombreux déplacés internes et externes (Libéria, Ghana) et la création de camps de réfugiés dans les villes de DUEKOUE et de GUIGLO. Certaines populations, pour fuir la guerre, se sont installées dans les forêts classées détruisant ainsi le capital existant.

Les forêts classées de DUEKOUE (52 675 ha) et SCIO (88 000 ha) n'ont pas été épargnées, elles ont été littéralement pillées, des coupes sauvages et anarchiques y ont été opérées par des populations locales, les déplacés et les réfugiés.

Il était donc urgent de prendre les dispositions nécessaires pour la reconstitution, avec l'implication des populations riveraines (déplacées et /ou réfugiées), de tout ce patrimoine forestier perdu et ramener la cohésion entre celles-ci.

Par conséquent, ce projet va consister à la réhabilitation de 2000 ha des terres forestières à travers l'établissement des plantations agroforesterie taungya, avec l'implication des populations riveraines (déplacées ou réfugiées), à la production et à la distribution des semences et des plants forestiers de haute qualité aux populations riveraines et à la distribution de matériels de transformation pour la commercialisation des produits vivriers afin d'améliorer les conditions de vie de ces populations.

Le projet contribue à la gestion durable des forêts classées en Côte d'Ivoire.

Executive Summary:

La stratégie mise en œuvre a consisté à concilier les besoins immédiats de subsistance des populations et les objectifs de réhabilitation des zones dégradées avec les plants forestiers sélectionnés. Les activités prévues au projet ont été entièrement réalisées.

Les principaux résultats obtenus sont entre autres :

- L'utilisation de semences (8 280 kg) et plants de qualités (3 020 400 Plants) issus des acquis des projets antérieurs ;
- l'amélioration des moyens d'existence des bénéficiaires par la création d'emplois (4 850 emplois, la constitution et la formation de 9 coopératives agricoles, la construction de 10 magasins de stockage équipés de 10 décortiqueuses et 10 broyeuses) ;
- la mise en place de cultures vivrières (58 ha de riz de basfonds annuels et environ 500 ha de cultures annuelles de maïs, haricot, bananes, manioc, etc) et la réhabilitation de 2000 ha de forêts dégradées.

Les principaux bénéficiaires des acquis du projet sont les populations des régions du Guémon et du Cavally qui ont été impactées par les crises sociopolitiques en Côte d'Ivoire et l'Etat de Côte d'Ivoire qui par le canal des réalisations de la SODEFOR augmente les surfaces reboisées contribuant ainsi à l'amélioration de l'environnement.

Concernant la pérennisation des acquis du projet, la SODEFOR, dont la mission première est l'aménagement durable des forêts, poursuivra les travaux d'entretien des reboisements et mettra à la disposition des populations des espaces entre les lignes de reboisement pour les cultures vivrières.

L'après projet sera assuré par le programme d'investissement forestier (PIF) qui contribuera à la résilience des acquis du projet TICAD5.

Au terme de la mise en œuvre du projet, les enseignements et recommandations qui se dégagent sont :

- le renforcement de la cohésion sociale ;
- l'acquisition de nouvelles techniques de productions agricoles ;
- l'accroissement des revenus des bénéficiaires à travers les travaux agricoles et forestiers ;
- l'acquisition de matériels agricoles, de transformation et des magasins de stockage de productions agricoles.

Context:

I IDENTIFICATION DU PROJET

1.1 Contexte

1.1 .1 Origine du projet

La zone Ouest de la Côte d'Ivoire a été le théâtre de violents affrontements entre les autochtones, les allochtones, les forces armées et les miliciens pendant les crises successives de 2002 à 2011. C'est la zone qui a payé un lourd tribut de la guerre, ce qui a engendré de nombreux déplacés internes

Context:

et externes (LIBERIA) et la création de camps de réfugiés dans les villes. Certaines populations, pour fuir la guerre, se sont installées dans toutes les forêts classées détruisant ainsi en partie le capital existant. En outre ces populations déplacées se retrouvent complètement démunies et ont besoin d'être aidées pour leur réinsertion progressive dans la vie active.

Les peuplements forestiers naturels et artificiels ont fait l'objet d'une exploitation illicite, abusive et anarchique qui a gravement entamé le potentiel existant exploitable et mis en péril la capacité de régénération des peuplements naturels. Il en est de même pour les jeunes plantations mises en place lors des projets précédents.

Les forêts classées de Duekoué (52 675 ha) et Scio (88 000 ha) n'ont pas été épargnées, elles ont été littéralement pillées, des coupes sauvages et anarchiques y ont été opérées par des paysans locaux, les déplacés et les réfugiés.

Il est donc impératif de procéder à la reconstitution de tout ce patrimoine forestier perdu.

1.1.2 Pertinence

1.1.2.1 - Conformités aux objectifs et priorités de IOIBT

La présente proposition de projet est en parfaite conformité avec les objectifs et priorités de IOIBT définis dans l'article 1er de l'AIBT de 2008 - 2011 en ce qui suit :

- Contribue au développement durable et à l'atténuation de la pauvreté dans les zones forestières (point c); (sous-traitance des travaux forestiers avec les populations riveraines contre rémunération, distribution des semences agricoles en vue d'une forte production vivrière en vue de l'amélioration de la sécurité alimentaire)
- Encourage la Côte d'Ivoire, et particulièrement la SODEFOR, à soutenir et à développer des activités de reboisement en bois tropicaux, ainsi que la remise en état et la restauration des terres forestières dégradées, compte dûment tenu des intérêts des communautés locales qui dépendent des ressources forestières (point j); (la production et la distribution des plants forestiers pour le reboisement des zones dégradées)
- Encourage la Côte d'Ivoire, et particulièrement la SODEFOR, à élaborer des politiques nationales visant à l'utilisation durable et à la conservation des forêts productrices de bois d'œuvre et au maintien de l'équilibre écologique, dans le contexte du commerce des bois tropicaux (point m); (les zones dégradées seront reboisées et aménagées)
- Encourage la Côte d'Ivoire, et particulièrement la SODEFOR, à reconnaître le rôle des communautés autochtones et locales dépendant des forêts pour leur subsistance dans la gestion durable des forêts et à élaborer des stratégies visant à accroître la capacité de ces communautés à gérer de manière durable les forêts productrices de bois tropicaux (r) ; (regrouper les populations riveraines en coopératives de travaux forestiers et les former aux travaux forestiers en vue de gérer durablement des forêts dont elles dépendent)

Par ailleurs, cette proposition est liée aux priorités et activités opérationnelles énoncées dans l'actuel Plan d'Action de IOIBT (2008 -2011) et des actions possibles des membres, parce qu'elle :

- Identifie et met en œuvre des interventions innovantes et socialement rationnelles qui contribuent à la sortie de la pauvreté et à une amélioration des moyens d'existence des populations tributaires des forêts tout en sécurisant les ressources en bois tropical (f). (sous-traitance des travaux forestiers avec les populations riveraines contre rémunération, distribution de semences agricoles pour augmenter la production agricole, octroi de petites machines de transformation)

Context:

- Accroît la capacité productive des forêts naturelles grâce à une intensification des interventions sylvicoles, dont la régénération naturelle guidée, les plantations de enrichissement et le reboisement (f1). (Ce projet va permettre la création de 2000 ha de terres forestières dans les forêts classées)

1.1.2.2. Pertinences aux politiques du pays soumissionnaire

En 1999, à travers la lettre de déclaration du Gouvernement ivoirien, une Nouvelle orientation de la Politique Forestière est adoptée en conformité avec le Plan Directeur Forestier (PDF 1988-2015).

Les stratégies élaborées dans la Nouvelle orientation de la Politique Forestière sont basées, entre autres, sur les actions ci-dessous :

- concentrer les efforts d'aménagement sur les massifs déterminés en combinant l'amélioration des peuplements naturels dans les zones les plus riches et les reboisements destinés à réhabiliter les zones les plus dégradées ;
- prendre en compte la dimension environnementale dans l'aménagement forestier

En outre la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire sont des objectifs du Plan National de Développement.

Enfin, dans une période de reconstruction post conflit favoriser la réinsertion rapide et progressive des populations déplacées ou affectées durement par la crise socio-politique.

Origin and Problem:

1.2 Origine et problèmes

La zone Ouest de la Côte d'Ivoire a été le théâtre de violents affrontements entre les autochtones, les allochtones, les forces armées et les miliciens pendant les crises successives de 2002 à 2011. C'est la zone qui a payé un lourd tribut de la guerre, ce qui a engendré de nombreux déplacés internes et externes (LIBERIA) et la création de camps de réfugiés dans les villes. Certaines populations, pour fuir la guerre, se sont installées dans toutes les forêts classées détruisant ainsi en partie le capital existant. En outre, ces populations déplacées se retrouvaient complètement démunies et avaient besoin d'être aidées pour leur réinsertion progressive dans la vie active. Les peuplements forestiers naturels et artificiels ont fait l'objet d'une exploitation illicite, abusive et anarchique qui a gravement entamé le potentiel existant exploitable et mis en péril la capacité de régénération des peuplements naturels. Il en est de même pour les jeunes plantations mises en place lors des projets précédents.

Les forêts classées de Duekoué (52 675 ha) et Scio (88 000 ha) n'ont pas été épargnées, elles ont été littéralement pillées, des coupes sauvages et anarchiques y ont été opérées par des paysans locaux, les déplacés et les réfugiés.

Il était donc impératif de procéder à la reconstitution de tout ce patrimoine forestier perdu.

Project objectives and implementation strategy:

2.1 Objectif de développement

Project objectives and implementation strategy:

L'objectif de développement du projet est de Contribuer à la gestion durable des forêts classées en Côte d'Ivoire.

2.2 Objectif spécifique

Le principal objectif visé est de Réhabiliter les terres forestières dégradées par les populations déplacées et les réfugiés

2.3 Stratégie d'exécution adoptée par le projet

La stratégie du projet a consisté à concilier les objectifs de réhabilitation des zones dégradées avec les plants forestiers sélectionnés et les besoins immédiats de subsistance des populations par :

- l'utilisation des essences forestières sélectionnées à partir des acquis des précédents projets OIBT à savoir le projet OIBT PD 22/98 « développement du clonage du teck et création de plantation industrielle », le projet OIBT PD 377/06 « développement du clonage du samba, de l'acajou et du tiokoué », le projet OIBT PD 419/06 « gestion et conservation des semences des essences forestières »

- le développement de nouvelles parcelles semencières d'arbres forestiers fruitiers couramment utilisés par la population et en voie de disparition dans les deux forêts du projet ;

- la promotion des forêts communautaires par la création de parcelles de reboisements à partir de plants d'essences alimentaires utilisées par les populations locales.

- Le développement d'un système agroforestier au profit des populations dans les deux forêts classées. Ce qui a pour avantage d'augmenter les superficies cultivables et la production vivrière de la zone du projet.

- la sous-traitance des travaux de réhabilitation des zones dégradées aux populations

L'installation des machines de transformation des produits vivriers pour permettre aux producteurs, notamment aux femmes de disposer de produits semi finis ou finis afin d'augmenter leurs revenus.

2.4 Risques et hypothèses

Le risque encouru était la reprise de la guerre dans la zone du projet. En effet, une nouvelle crise aurait entraîné l'envahissement des forêts par les populations locales, les déplacés et les réfugiés.

Project Performance:

Les activités du projet ont été totalement exécutées et financées. Voir fichiers en annexe.

Project Outcome, Target Beneficiaries Involvement:

IV - RESULTAT DU PROJET, PARTICIPATION DES BENEFICIAIRES VISES

4.1 Degré de réalisation de l'objectif spécifique

L'objectif spécifique visé est de réhabiliter les terres forestières dégradées par les populations déplacées et les réfugiés. A cet effet, 2000 ha de plantations forestières ont été créés à partir de semences forestières exotiques et locales.

4.2- Changement de situation à l'issue du projet

Pour le produit 1 : Les semences et plants forestiers de haute qualité produits et distribués aux communautés locales.

Avant la mise en œuvre du projet, les communautés locales utilisaient des techniques culturales traditionnelles à faible rendement. Grâce au projet, les communautés ont adoptées de meilleures techniques culturales dont :

- Le remplacement du riz pluvial par le riz irrigué ;
- La constitution de stock de semences à partir de la récolte de l'année ;
- La mise en place de pépinières en planche ;
- Les semis en ligne du riz dans les casiers ;
- L'utilisation des intrants (herbicide, engrais) ;

Elles ont aussi réalisé des reboisements à partir des semences et plants forestiers fournis en dehors des forêts classées.

Pour le produit 2 : Les moyens d'existence des communautés locales améliorés

Le projet a permis d'améliorer les moyens d'existence des communautés à travers :

- L'augmentation de la productivité des cultures vivrières notamment le riz (en moyenne de 2T/ha à 4,5 T/ha).
- La conservation des récoltes sur une longue durée par leur stockage dans les magasins et leur transformation par les décortiqueuses et broyeuses ;
- La maîtrise de l'agroforesterie.

Pour le produit 3 : 2000 ha de terres dégradées réhabilitées avec les plants de qualité et à travers le système Taungya

Les terres réhabilitées contribuent à l'augmentation de la couverture forestière et du potentiel ligneux des forêts classées.

Au niveau politiques et programmes sectoriels, le projet s'inscrit valablement dans le cadre de la prise en charge des populations rendues vulnérables par la crise sociopolitique comme le Projet d'Action Post-Conflict (PAPC) financé par la Banque Mondiale. En outre, le projet a recréé la cohésion sociale entre les peuples de diverses origines qui constituent les communautés.

Project Outcome, Target Beneficiaries Involvement:

Au niveau de l'environnement physique, il y a une réduction des superficies dégradées par l'agriculture pratiquée par les communautés.

4.3- Participation des bénéficiaires visés dans l'exécution du projet et utilisation des résultats

Les communautés locales à travers leur organisation en groupements ou en coopératives ont participé à la production de plants, à la création et à l'entretien des parcelles de reboisement. Elles ont aussi produit des vivriers entre les lignes de reboisement et dans les périmètres rizicoles.

Par ailleurs, elles ont participé à la construction des magasins de stockage de produits agricoles.

Les communautés continuent de pratiquer la riziculture irriguée. Elles utilisent les magasins de stockage et les équipements pour une plus longue conservation des produits. Les équipements serviront à exécuter des prestations moyennant paiements.

Les groupements de travailleurs forestiers en contrats de sous-traitance des travaux forestiers poursuivront leur activité après le projet afin de pérenniser les acquis.

4.4- Pérennisation attendue des acquis du projet à l'issue de son achèvement

Après ce financement, la SODEFOR prendra la relève en continuant à entretenir et exécuter la sylviculture des 2000 ha de peuplements réalisés;

Le Centre de Gestion de Man, gestionnaires des deux forêts va incorporer le suivi des activités dans leur programme quotidien, comme cela a été pendant l'exécution du projet.

La collaboration avec les groupements sera consolidée à travers le partenariat pour l'exécution des travaux forestiers.

Des espaces en forêt classée seront proposés aux groupements afin qu'ils puissent y mener les activités agroforestières pour atténuer les contraintes de tenures foncières tout en poursuivant l'objectif de reforestation.

Les magasins et les équipements inciteront à une forte production agricole et susciteront des emplois.

Des comités de surveillances composés de différentes communautés ont été mis en place dans les deux (2) forêts classées.

5 BILAN ET ANALYSE

5.1 Bilan

- La zone Ouest de la Côte d'Ivoire a été le théâtre de violents affrontements pendant la crise sociopolitique. Les populations ont vu leur village et leur plantation incendiés. Ainsi, pour fuir la guerre, certains ont été obligés de se réfugier dans les forêts classées environnantes, dégradant ainsi ces forêts.

Après les différentes campagnes de sensibilisation pour la réconciliation et avec le retour de la paix, la SODEFOR dans le processus de définition du projet, a eu des rencontres avec les populations, les autorités et quelques partenaires techniques afin d'identifier les besoins des bénéficiaires éventuels.

-Les problèmes identifiés au cours du processus de élaboration du projet ont été effectivement traités pour atteindre les objectifs fixés en utilisant la stratégie d'exécution établis dans le document du projet.

La stratégie du projet a consisté à permettre aux populations d'établir les plantations forestières en même temps qu'elles produisaient leur culture vivrières pour l'amélioration de leur condition de vie.

Toutes les activités planifiées ont été exécutées. Cependant, certaines ont accusé un retard dans le délai d'exécution compte tenu du report de quelques mois de la mise à disposition des fonds du bailleur.

Le calendrier établi et les apports attendus ont été adéquats pendant l'exécution du projet. Toutes les ressources humaines, matérielles et financières ont permis de mettre en œuvre toutes les activités planifiées.

Les communautés locales à travers leur organisation en groupements ou en coopératives ont participé à la production de plants, à la création et à l'entretien des parcelles de reboisement. Elles ont aussi produit des vivriers entre les lignes de reboisement et dans les périmètres rizicoles.

Par ailleurs, elles ont participé à la construction des magasins de stockage de produits agricoles.

Les communautés continuent de pratiquer la riziculture irriguée. Elles utilisent les magasins de stockage et les équipements pour une plus longue conservation des produits. Les équipements serviront à exécuter des prestations moyennant paiements.

Les groupements de travailleurs forestiers en contrats de sous-traitance des travaux forestiers poursuivront leur activité après le projet afin de pérenniser les acquis.

Après ce financement, la SODEFOR prendra la relève en continuant à entretenir et exécuter la sylviculture des 2000 ha de peuplements réalisés;

Assessment and Analysis:

Le Centre de Gestion de Man, gestionnaires des deux forêts va incorporer le suivi des activités dans leur programme quotidien, comme cela a été pendant l'exécution du projet.

La collaboration avec les groupements sera consolidée à travers le partenariat pour l'exécution des travaux forestiers.

Des espaces en forêt classée seront proposés aux groupements afin qu'ils puissent y mener les activités agroforestières pour atténuer les contraintes de tenures foncières tout en poursuivant l'objectif de reforestation.

Les magasins et les équipements inciteront à une forte production agricole et susciteront des emplois.

Des comités de surveillances composés de différentes communautés ont été mis en place dans les deux (2) forêts classées.

Le rôle et la contribution des institutions associées a été prédominant notamment celui du ministère des Eaux et Forêts et de IANADER.

Le ministère des Eaux et Forêts à travers sa Direction des Etudes et planification (point focal de IOIBT) a fait le suivi périodique des activités du projet et a participé à toutes les missions de supervisions.

LANADER a au cours de l'exécution du projet a apporter son expertise en matière de conseil et a mis à la disposition des communautés locales des boutures de manioc amélioré pour l'agroforesterie.

Lessons Learned:

6- ENSEIGNEMENTS DEGAGES

Au cours du projet, les enseignements qui se dégagent sont les suivants :

Le riz de bas-fonds a remplacé le riz pluvial depuis le début du projet ce qui a permis aux communautés d'avoir de fortes productions.

Engouement dans la mise en œuvre des travaux forestiers, par la création de nombreux groupements et de coopératives ;

Renforcement de la cohésion sociale marquée par l'intégration de plusieurs communautés (Allogènes, Autochtones et Allochtones) dans les groupements créés et la fédération de plusieurs groupements initialement concurrents, en coopératives ;

Lessons Learned:

Bonne organisation des groupements et coopératives ;

Mise en place de microprojets (cultures maraîchères dans les casiers après le premier cycle de riz, achats de terrains de construction, ouverture de compte d'épargne, achat de terrain, etc) pour la diversification des ressources.

Conclusions and Recommendations:

7- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

- Identification et définition

Le projet inscrit dans le cadre de la prise en charge des populations rendues vulnérables par la crise sociopolitique.

Il a pour but d'apporter des solutions aux problèmes de dégradation des terres forestières d'une part et d'amélioration des conditions de vie des populations d'autre part à la suite de la crise sociopolitique qui a durement impacté la zone Ouest du pays.

L'identification et la définition du projet ont été faites en collaboration avec les populations, les autorités et quelques partenaires techniques.

- Conception et montage

Pour la conception et le montage du projet, l'équipe de rédaction a recueilli les besoins des populations, a collecté les informations relatives aux impacts de la guerre dans la région (photos, rapports, témoignages, films). À partir de ces éléments, elle a identifié le problème central et défini les causes s'y afférant.

- Mise en œuvre

Après la signature de l'accord de financement, l'Agence d'Exécution a ouvert un compte et mis en place l'équipe de projet et un comité de pilotage. Une cérémonie de lancement du projet a eu lieu. Des appels d'offres pour la fourniture de matériel ont été réalisés. En outre, des manuvres ont été recrutés et les bénéficiaires ont été identifiés pour la réalisation des travaux forestiers, les cultures vivrières et la construction des magasins.

Pour la réalisation de ces travaux, les populations ont été constituées en groupements et en coopératives. Tous ces groupements et coopératives ont été formés aux itinéraires techniques de production de cultures vivrières, aux techniques de production de plants, à la gestion coopérative et aux techniques de reboisement.

Les réunions du comité de pilotage et celles du Comité Directeur ont été périodiquement tenues.

Toutes activités ont été régulièrement suivies et évaluées aussi bien en interne par l'Agence d'

Conclusions and Recommendations:

Exécution et le Ministère en charge des forêts que par les missions extérieures en loccurrence les missions de supervision de IOIBT.

Les audits internes et externes ont été réalisés.

Une cérémonie de remise officielle de tricycles et des magasins équipés de broyeuses et de décortiqueuses a été organisée sous la présidence du ministre des Eaux et forêt en présence de représentant de l'Ambassadeur du Japon en Côte d'Ivoire.

A la fin du projet, un atelier de partage des résultats du projet a été tenu en présence des partenaires du projet.

- Organisation

Le projet a été exécuté par la SODEFOR, par l'entremise de sa structure décentralisée, le Centre de Gestion de Man, site des 02 forêts classées choisies, en collaboration étroite avec les populations locales (réfugiés, déplacés, communautés locales).

L'équipe du projet était composé :

- dun chef de projet,
- de deux assistants (lun basé dans la ville de Duékoué/FC Duékoué et lautre basé dans la ville de Guiglo/FC Scio) ;
- dun comptable ;
- dune secrétaire ;
- de deux chauffeurs.

L'équipe de projet a bénéficié de la collaboration des populations locales qui ont été chargées de réaliser les travaux forestiers sous sa supervision.

- Direction et gestion

Le Comité Directeur du projet est l'organe suprême. Il est composé du représentant de IOIBT, du MINEF (Ministère de Eaux et Forêts) et des agents de la SODEFOR membres du comité de pilotage du projet. Il se réunissait une fois l'année, à l'occasion des missions d'évaluations conduites par IOIBT. Il appréciait la mise en œuvre du projet en formulant des recommandations pour l'atteinte des objectifs du projet.

Le Comité de pilotage est constitué de représentants du MINEF et des agents de la SODEFOR choisis pour leur implication dans la mise en œuvre du projet. Il se réunissait à la demande du chef de projet ou de ses assistants pour débattre des questions qui lui sont soumises, validait les rapports produits (activités, technique, achèvement) après amendement et apportait les modifications techniques dans la conduite des activités avant leur mise en exécution.

Conclusions and Recommendations:

Au regard des résultats, le projet TICAD5 a été un succès car il a contribué énormément à la cohésion sociale et à la réhabilitation des forêts classées de Scio et de Duékoué. A cet effet, il serait nécessaire d'accorder une deuxième phase pour consolider les acquis du projet et vulgariser cette expérience dans les autres régions et forêts classées.

Annexes



3.2 Produits et activités planifiés et réalisés

Produits et activités	Taux réalisation cumulé en 2018	Date d'achèvement initiale	Date d'achèvement
Produit 1 : Les semences et plants forestiers de haute qualité produits et distribués aux communautés locales.			
A.1.1 Collecte et traitement des semences forestières.	100 %	15 mars 2017	15 mars 2017
A.1.2 Production des stumps dans les pépinières forestières centrales de la SODEFOR.	100 %	31 Juillet 2017	15 février 2018
A.1.3 Organiser des formations sur la mise en place, la gestion et la maintenance d'une pépinière forestière, avec les communautés locales.	100 %	15 mars 2015	30 mars 2018
A.1.4 Production des plants forestiers dans les deux pépinières forestières mises en place par les communautés locales	100 %	31 Juillet 2017	15 Avril 2018
A.1.5 Production des plants forestiers dans les deux pépinières locales (près des Forêt Classées de Duékoué et de Scio), avec les stumps fournis par les pépinières forestières centrales de la SODEFOR.	100 %	31 Juillet 2017	15 Avril 2018
A.1.6 Distribution des plants forestiers aux ménages sélectionnés parmi les communautés locales.	100 %	15 Oct. 2017	15 Avril 2018
Produit 2 : Les moyens d'existence des communautés locales améliorés			
A.2.1 Réaliser une étude socio-économique dans la zone du projet après une série de campagnes de sensibilisation.	100 %	15 mars 2015	15 mars 2015
A.2.2 Identification et sélection des ménages, parmi les communautés locales, qui seront impliqués dans l'exécution du projet.	100 %	30 avril 2017	30 Juin 2017
A.2.3 Organiser des formations sur la création et la gestion des associations et/ou coopératives, pour les communautés locales.	100 %	31 Déc. 2015	15 Juillet 2018

A.2.4 Distribution des « farming kits » (contenant semences des cultures vivrières sélectionnées, petits matériels et outillages, etc.) aux ménages sélectionnés parmi les communautés locales (personnes déplacées à l'intérieur du pays, réfugiés et/ou populations locales riveraines), pour la production des produits vivriers qui seront associés aux arbres, à travers le système Taungya d'agroforesterie.	100 %	30 Juin 2017	15 Juillet 2018
A.2.5 Fournir l'assistance pour organiser les communautés locales en coopératives et/ou associations.	100 %	30 Sept. 2017	15 Juillet 2018
A.2.6 Mise en place des magasins pour le stockage des produits vivriers provenant des plantations d'agroforesterie établies par les communautés locales et aussi pour l'installation de petites machines de transformation des produits vivriers.	100 %	15 Mars 2017	15 Juillet 2018
A.2.6-1 Construction des 10 magasins de stockage des produits vivriers provenant des plantations d'agroforesterie	100 %	15 Mars 2017	15 Avril 2018
A.2.6-2 Acquisition des machines de transformation pour l'équipement des 10 magasins et Installation suivie de Formation à l'utilisation des machines	100 %	15 Mars 2017	15 Juillet 2018
Produit 3 : 2000 ha de terres dégradées sont réhabilitées avec les plants de qualité et à travers le système Taungya			
A.3.1 Organiser des formations sur les différentes étapes conduisant à l'établissement des plantations d'agroforesterie avec les méthodes de Taungya.	100 %	15 Mars 2017	15 Mars 2018
A.3.2 Préparations des terrains dans les Forêts Classées de Duékoué et de Scio, avec les communautés locales.	100 %	31 Mai 2017	15 Avril 2018
A.3.3 Etablissement des plantations d'agroforesterie avec les méthodes de Taungya utilisées par les communautés locales.	100 %	30 Sept. 2017	15 Avril 2018
A.3.4 Désherbages et autres actions d'entretien des plantations d'agroforesterie établies par les			

communautés locales avec les méthodes de Taungya.	100 %	15 Oct. 2017	15 Avril 2018
A.3.5 Suivi et évaluation des plantations d'agroforesterie établies par les communautés locales avec les méthodes de Taungya.	100 %	15 Oct. 2017	15 Juillet 2018

3.3 Autres activités ajoutées durant l'exécution du projet

Dans le but de renforcer les moyens d'existence des communautés bénéficiaires, il a été décidé pour faciliter le transport des productions des parcelles aux magasins de stockage de mettre des tricycles à leur disposition. Une cérémonie officielle de remise des magasins et du matériel de transport et de transformation des produits agricoles a eu lieu le 02 juillet 2018 à la Sous-Préfecture de Guezon (village bénéficiaire du projet) en présence du Directeur de Cabinet Adjoint du Ministère des Eaux et Forêts et du représentant de l'Ambassade du Japon à Abidjan.

A la fin du projet, un atelier de partage et de diffusion des résultats et leçons tirés du projet s'est tenu le 16 juillet 2018 à la salle de réunion de l'agence d'exécution avec la participation de l'Ambassade du Japon, de la JICA et du Point focal de l'OIBT pour la Côte d'Ivoire.

3.4 Période d'exécution du projet

Le projet a officiellement démarré en octobre 2013, suite à la notification de la banque de la disponibilité du premier virement de fonds des bailleurs.

Prévue pour une durée 48 mois, la mise en œuvre du projet a duré 57 mois. Elle s'est déroulée finalement du 16 octobre 2013 au 15 juillet 2018.

3.5 Montant total des dépenses et analyse des apports mobilisés

3.5.1 Montant total des dépenses

Les dépenses totales sont présentées dans le tableau ci-dessous. Tous les autres tableaux financiers sont présentés en annexe.

Tableau 2 : Dépenses totales

DESIGNATION	DEPENSES EN \$US		% consommation	DEPENSES EN FCFA	
	PREVU	REALISE	%	PREVU	REALISE
BAILLEUR	1 547 400	1 545 653	99.89	849 522 600	848 701 116
CONTREPARTIE	518 280	526 783	101.64	284 535 720	289 203 867
TOTAUX	2 065 680	2 072 436		1 134 058 320	1 137 904 983

3.5.2 Analyse des apports mobilisés

Les montants prévus pour l'exécution du projet tant au niveau du bailleur qu'au niveau de la contrepartie ivoirienne ont été effectivement mobilisés.

Le solde du financement du bailleur s'élève à **1 727 \$US soit 904 252 F CFA.**

ETAT FINANCIER DU PROJET (EN \$US)

No. du Projet: **PD 419/06 Rev.4 (F) EXT.-TICAD5-Rev.1**

Période se terminant le: **15 Juillet 2018**

Titre du Projet: GESTION ET CONSERVATION DES SEMENCES FORESTIERES / REHABILITATION DES FORETS DEGRADEES EN COTE D'IVOIRE AVEC L'IMPLICATION DES COMMUNAUTES LOCALES (REFUGIES, PERSONNES DEPLACEES INTERNES ET POPULATIONS LOCALES)

Rubrique	Montant Originel Approuve (A)	Montant Modifie Approuve (A)	Dépenses à ce jour			Fonds disponibles (E) { A - D }
			Engagées (B) a/	Régliées (C)	Total (D) { B + C }	
I. Fonds gérés par l'Agence d'Exécution						
10. Personnel du Projet						
11. Experts Nationaux (long terme)						
Coordonnateur				0	0	0
2 Assistants (sites du projet)				0	0	0
10 manœuvres	50000			50000	50000	0
Agent de suivi-évaluation SODEFOR				0	0	0
12. Autre Personnel					0	
2 chauffeurs				0	0	0
1 comptable				0	0	0
13. Consultant / Socio-économiste	10000			9268	9268	732
14. Consultant / formation	20000			19580	19580	420
19. Total-Rubrique:	80000		0	78848	78848	1152
20. Sous-traitances						
Préparation de terrain (avec les communautés locales)	200000			199849	199849	151
forestiers/agricoles (avec les communautés locales)	120000			119990	119990	10
Planting et autres opérations (avec les communautés locales)	100000			99875	99875	125
opérations (avec les communautés locales)	358000			357880	357880	120
Kits agricoles (pour des ménages sélectionnés)	126000			125925	125925	75
				0		
				0		
29. Total-Rubrique:	904000		0	903519	903519	481
30. Déplacements						
Indemnités journalières (coordination)	6000			5460	5460	540
Indemnités pour mission de récolte de graines et matériel végétal	9000			8987	8987	13
Indemnités de mission de terrain (site de projet)	10000			9984	9984	16
Indemnités suivi-évaluation interne (comite de supervision)	3200			3344	3344	-144
Chauffeur	9000			8745	8745	255
39. Total-Rubrique:	37200		0	36521	36521	679
40. Immobilisations						
41. magasins de stockage de produits agricoles	200000			207863	207863	-7863
43. Véhicules 4x4 double cabine	80000			78010	78010	1990
44. Biens d'équipement						
Ordinateurs	4000			2765	2765	1235
Petits matériels de transformation	85000			84069	84069	931
Appareil photo numérique et GPS	3600			2796	2796	804
matériels et accessoires de pépinière	30000			29905	29905	95
				0		

49. Total-Rubrique:

402600	
--------	--

0

405408⁰

405408

-2808

